



Belgique sans tabac ... pas à pas

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 6 juillet 2009

<http://www.lesoir.be/actualite/belg...>

A lire !

Réponse :

Merci pour ce témoignage. Chaque pays membre de l'Union Européenne s'y prend comme il peut, mais l'objectif commun est de remettre enfin le tabac à sa place : un produit désagréable à respirer et dangereux pour la santé de ceux qui le consomment par plaisir ou par contrainte.

Si la consommation de ce produit doit demeurer autorisée, elle ne doit désormais plus, en aucun cas, être considérée comme une liberté individuelle opposable au droit fondamental de respirer ou de protéger la santé et l'environnement de chaque citoyen.